

Projet Compte rendu AG de l'EPUMT du 8 mars 2026 à Vabre

Culte :

Après quelques mots d'accueil, un extrait du psaume 95 nous accompagne pour la louange.
Les lectures du jour : Exode 17 versets 3 à 7 et Jean 4 versets 5 à 15.
Annonces, collecte et prière.

Ouverture de l'assemblée générale

Le Président de l'EPUMT, Frédéric Chabbert souhaite la bienvenue à tous et propose de désigner les membres du bureau de l'assemblée.

*** Désignation du bureau**

Le bureau de l'assemblée générale est constitué comme suit :

Président : Frédéric Chabbert,

Secrétaire : Myriam Schoenenberger

Scrutateurs : Philippe Calvayrac et Jean-Philippe Suc

L'assemblée générale est composée de 37 présents, 28 représentés soit 65 votants.

*** Approbation du compte-rendu de l'AG du 2 mars 2025**

Le compte-rendu a été mis à disposition des membres sur le site.

Frédéric rappelle les principales décisions votées lors de l'assemblée générale 2025.

Vote : Le compte-rendu de l'assemblée générale du 2 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

*** Rapport 2025**

Le conseil presbytéral s'est réuni 10 fois en 2025 dans une ambiance toute à la fois sérieuse et conviviale. Le compte-rendu des séances est donné dans l'Echo.

Le conseil du consistoire se réunit trois fois par an. Frédéric Chabbert qui en est le trésorier et Jean-David Rivière y représentent la paroisse de la Montagne. Il est présidé par M. Montcharmout, le pasteur Nadine Py en assure le secrétariat.

Le groupe d'études bibliques se réunit à Lavergne en général le vendredi à 15h30.

Nos temples ont accueilli trois expositions durant l'été : « Les émotions de l'eau » à Vabre, peintures de Michel Bousserez et photographies de Pierre Clot à Viane.

Trois rencontres ont permis au groupe de travail de réfléchir au devenir du presbytère de Lavergne et de proposer un projet qui sera présenté en fin d'assemblée générale.

La paroisse a accueilli pendant une semaine en juillet Mme Sandra Forcet dans le cadre de son « tour de France des belles choses ». Un culte a été célébré avec le groupe DJ Arc en ciel.

Le temple de Viane est mis à disposition de la Communauté de communes du Haut Languedoc pour l'organisation de deux concerts. Celui de Vabre a été utilisé par le Musée de Ferrières pour une représentation théâtrale et la société des Amis du Pays Vabrais qui propose 4 concerts annuels.

Un seul jeune de la paroisse participe au KT organisé par l'Eglise libre à Viane.

Deux fêtes de paroisse à Vabre en juillet avec une vente d'oreillettes et Viane en août avec repas et une conférence d'Yves Marre.

Quarante-neuf cultes ordinaires dont 2 en vidéo en 2025. Le rythme n'a pas changé :

1er dimanche : Culte à 10h30 à Viane

2ème dimanche : Culte à 10h30 à Brassac

3ème dimanche : Culte à 10h30 à Vabre

4ème dimanche : Culte à 10h30 à Lacaune

5ème dimanche : Culte unique à 10h30 en général à Gijounet.

Deux cultes à la maison de retraite de Saint-Pierre-de-Trivisy avec le pasteur Nadine PY.

Culte de la Pierre Plantée, veillée de Noël à Vabre et jeudi saint à la salle paroissiale de Besses.

La journée du consistoire a été accueillie à Brassac avec un beau succès. Cette journée devrait se renouveler en 2026.

Merci aux musiciens et aux personnes qui préparent les temples (ménage, sainte cène).

Actes pastoraux 2025

Deux baptêmes : Emmanuelle Colinet et sa fille Maelis

Un mariage : Antoine Malhié et Anastazia Erneta

Vingt-quatre services funèbres dont 10 membres de l'association.

A l'échelle du consistoire, seuls deux pasteurs sont en poste (Nadine Py et Jean-Pierre Nizet) plus Françoise Pujol en contrat du 01/01 au 31/03/2026. A partir du 1^{er} avril Nadine Py sera seule (Jean-Pierre Nizet en congé sabbatique pour une période de 4 mois).

La paroisse peut compter désormais sur 4 prédicateurs laïques (Claude Bonnet, Philippe Calvayrac, Myriam et Daniel Schoenenberger) qui ont reçu mandat du Conseil régional. Après une formation spécifique, les prédicateurs laïques peuvent également accompagner les familles et assurer les services funèbres. Claude Bonnet a participé à cette formation. Un accompagnement de l'ensemble des prédicateurs laïques est entrain de se mettre en place au niveau du consistoire à l'initiative du pasteur Jean-Louis Prunier.

Pour essayer de pallier le manque de pasteurs, il est proposé aux étudiants en théologie la réalisation de suffragances non plus pendant une seule année d'études mais deux années.

L'aumônerie dans les services de soins est assurée à Mazamet par Mme Prunier. Sur la ville de Castres, Magalie Schwartz est remplacée par Cécile Montchaud sous l'égide de la Fédération Protestante de France.

*** Bilan financier 2025 et affectation des résultats**

La trésorière commente le bilan financier 2025.

Les comptes 2025 révisés le 16 février 2026 et arrêtés en CP du 24 février 2026 présentent un résultat excédentaire total de 24 673.59 € (- 3 731.23 € en ordinaire et + 28 404.82 € en exceptionnel).

Les recettes ordinaires sont en légère baisse par rapport à 2024 : - 2 500 € en offrandes nominatives, - 1 950 € pour les activités lucratives.

Les dépenses ordinaires restent stables par rapport à 2024. La contribution régionale 2025 de 62 000 € a été versée en totalité.

Les recettes exceptionnelles enregistrent la vente du presbytère de Brassac pour 80 000 €. Sur cette vente, 10 250 € ont été reversés au titre de la solidarité (au fonds immobilier et au titre B). Les travaux réalisés en 2025 s'élèvent à 41 345 €.

Vote : « **L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier approuvé par le Conseil presbytéral, et du rapport du réviseur du 16/02/2026, approuve, à l'unanimité, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés.**

»

La Trésorière présente la proposition d'affectation des résultats 2025 :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2025	Résultats 2025	Solde au 1 ^{er} janvier 2026
Immobilier	535 844.34 €	+28 404.82 €	564 249.16 €
Ordinaire	6 097.59 €	-3 731.23 €	2 366.36 €
Cumul	541 941.93 €	24 673.59 €	566 615.52 €

Vote : « **L'assemblée générale constate l'existence d'un excédent de 24 673.59 € et suivant la proposition du Conseil presbytéral, décide, à l'unanimité, de l'affecter pour :**

+ 28 404.82 € en réserve immobilière ;

-3 731.23 € en réserve pour le projet associatif »

*** Budget 2026**

En fonctionnement courant, le budget est présenté en déficit de 8 701.00 € :

Recettes = 80 710.00 € et dépenses = 89 411.00 €.

En dépenses :

- Pour les Temples : un total de 10 355 €
- Pour les autres immeubles (presbytères et maison Guiraud) : 5 868 €
- Ligne contributions pour un montant de 64 500 € qui se décompose comme suit :
 - 62 000 € de cible
 - 1 000 € de contribution au consistoire et
 - 300 € de contribution à l'ASEMEPUDF

En recettes :

- Offrandes nominatives : 56 000 € (on reste sur le réalisé 2025)
- Collectes : 10 010 € (10 293 € en 2025)
- Activités : montant des recettes 2025 reconduit (12 000 €).

Pour les lignes exceptionnelles : le budget est présenté en excédent : 57 050.00 €

En recettes, la vente des immeubles Guiraud est inscrite pour 80 000 € et le versement du complément du legs Balfet pour 50 000 €.

En dépenses, la solidarité sur le complément de legs Balfet et la vente des immeubles représentent 16 000 €, les travaux et acquisitions inscrits s'élèvent à 56 950 € soit un total de dépenses de 72 950 €.

Les travaux inscrits :

- Réalisation d'un sas intérieur en verre à l'entrée du temple de Lacaune. Cette installation permettra de voir l'intérieur du bâtiment sans laisser l'accès pour les visiteurs l'été. Dans le même ordre d'idée de rendre plus visible les lieux de culte, la Région va nous fournir gratuitement des panneaux à fixer en façade des bâtiments pour deux lieux (Lacaune et Brassac).
- Au temple de Brassac, réfection de l'enduit intérieur.
- Au temple de Vabre, réfection de l'enduit intérieur sur une travée.
- A Viane élargissement de l'orgue (inscrit en 2025 et pas encore réalisé).

*** Echanges**

Avant de procéder au vote du budget, un temps d'échanges est ouvert.

Il est proposé d'installer un verre de protection sur la table de communion au temple de Vabre.

Pour les cultes : proposition d'achat de télévisions à installer dans les divers lieux pour rendre plus facile la mise en place de cultes vidéo.

Nous espérons que les études bibliques se poursuivent.

S'agissant du bulletin trimestriel d'information l'Echo, tous les contributeurs sont les bienvenus.

Pour l'aumônerie dans les hôpitaux : contacter Frédéric sur le numéro de portable de la paroisse.

Nettoyage des temples : recourir à un prestataire ne semble pas nécessaire, lorsqu'il y a un besoin un appel est lancé et une équipe se constitue.

La constitution de « conseils de secteurs » comme celui de Vabre qui se réunit tous les deux mois, est possible dans les autres lieux.

L'assemblée générale renouvelle son accord pour la vente des bâtiments du legs Guiraud à Brassac

Vote : « L'assemblée générale de l'Eglise protestante unie de la Montagne du Tarn réunie le 8 mars 2026 à Vabre :

- accepte la mise en vente des immeubles du legs Guiraud à Brassac, 30 avenue du Sidobre et chemin de la Catalanié ;

- mandate M. Frédéric Chabbert, avec possibilité de substitution, à procéder aux démarches pour la cession de ces biens. »

Le pignon du Temple de Vabre, côté rivière, présente une fissure en cours d'évaluation. Des travaux importants pourraient être nécessaires à terme.

Le transfert du cimetière protestant de Lacaune à la commune fait partie des opérations du mandat.

Nous sommes bien sûr toujours à la recherche d'un pasteur.

Vote : « L'assemblée générale, après avoir examiné la proposition du conseil presbytéral approuve, à l'unanimité, le projet de budget 2026 »

*** Présentation projet de Lavergne**

Le groupe de travail accompagné d'un bureau d'études de Grenoble a rédigé un manifeste présentant le projet à soumettre à l'assemblée générale.

Ce document sera mis à disposition et déposé sur le site pour que ceux qui le souhaitent puissent en prendre connaissance plus précisément avant de le soumettre en assemblée générale extraordinaire. Toutes les options sont à ce stade possibles. Le conseil presbytéral n'a pas arrêté de position.

Le manifeste est présenté dans ses grandes lignes ce matin pour susciter les premiers commentaires et réflexions. Des exemplaires papier sont distribués aux membres présents.

Le projet s'intitule « Il était une foi » : c'est une auberge protestante, un lieu d'accueil pour la paroisse et ouvert pour recevoir et héberger, partager la foi protestante, l'histoire des protestants dans la Montagne.

Le projet s'articule en deux espaces : un logement pasteur avec un hébergement ouvert (ancien presbytère) et un espace réunion : salle d'activités et cuisine (ancienne salle).

La parole est à l'assemblée pour récolter les avis, les idées et les questionnements. Une assemblée générale extraordinaire est programmée le 14 juin 2026 pour prendre une décision.

Les principales contributions sont présentées ci-après.

L'accès et le stationnement autour du lieu sont difficiles.

Dépenser 500 000 € pour ce réaménagement alors que nos lieux de culte demandent des investissements que l'on ne réalise pas (tribune temple de Brassac) ne paraît pas cohérent.

Le presbytère de Viane a été évalué à 150 000 €. La réfection des toitures est chiffrée à 90 000 €.

Investir dans du neuf serait juste moins cher.

Pour accueillir dans le lieu, c'est faisable avec la création d'une association culturelle qui portera la gestion du lieu.

Le bâtiment pourrait accueillir un projet social. Le caractère social n'a pas été retenu par le groupe de travail. C'est un lieu paroissial avec une ouverture extérieure par le biais d'un hébergement individuel ou de groupe dans un cadre protestant affiché. Il pourrait par exemple accueillir des pasteurs en retraite l'été.

La recherche spirituelle est un vrai besoin dans notre monde. Ce lieu est un lieu de la parole où elle peut être délivrée.

Le projet semble très ambitieux, il pourrait être réalisé en deux tranches.

C'est un projet pour que l'Eglise vive et s'ouvre.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée.

Avant de nous séparer, nous recevons la bénédiction.

Le secrétaire de l'AG Myriam Schoenenberger

Le président de l'AG Frédéric Chabbert



Réalisé 2025			
Intitulé	Débets	Crédits	Solde
Echo de la Montagne	1 771,68 €	809,00 €	- 962,68 €
Bureau, administratif	1 763,17 €		- 1 763,17 €
Presbytère Viane	4 592,89 €		- 4 592,89 €
Presbytère Brassac	4 734,96 €	7 883,76 €	3 148,80 €
Maison Brassac	3 656,35 €	787,00 €	- 2 869,35 €
Temple Gijounet	108,36 €	479,98 €	371,62 €
Temple Viane	2 147,13 €	2 181,05 €	33,92 €
Temple Lacaune	931,96 €	1 447,24 €	515,28 €
Temple Brassac	1 767,17 €	1 421,45 €	- 345,72 €
Temple Vabre	3 007,99 €	4 694,29 €	1 686,30 €
Temple Beassès		69,00 €	69,00 €
Offrandes nominatives	12,25 €	56 795,47 €	56 783,22 €
Kermesses, loto, oreillettes, ventes diverses	3 094,21 €	12 149,10 €	9 054,89 €
Contributions	64 216,00 €		- 64 216,00 €
Divers	3 021,71 €	2 377,26 €	- 644,45 €
Legs			0,00 €
Achat matériel			0,00 €
Vente Presbytère de Brassac	10 250,00 €	80 000,00 €	69 750,00 €
Vente Maison Brassac			0,00 €
Travaux temple Brassac			0,00 €
Travaux temple Lacaune	27 845,18 €		- 27 845,18 €
Travaux temple Viane			0,00 €
Travaux temple Vabre	600,00 €		- 600,00 €
Travaux presbytère Viane	12 900,00 €		- 12 900,00 €
Prélèvements sur réserves			
Rémunération Ministre			0,00 €
Total CHARGES :	146 421,01 €		
Total PRODUITS :		171 094,60 €	
RESULTAT	24 673,59 €		24 673,59 €

Débets	Crédits
94 825,83 €	91 094,60 €
Déficit en ordinaire :	
-3 731,23 €	
Débits	
51 595,18 €	80 000,00 €
Crédits	
Excédent en exceptionnel :	
	28 404,82 €
	24 673,59 €

Budget 2026			
Intitulé	Débets	Crédits	Solde
Echo de la Montagne	1 850,00 €	800,00 €	- 1 050,00 €
Bureau, administratif	2 175,00 €		- 2 175,00 €
Presbytère Viane	3 610,00 €		- 3 610,00 €
Presbytère Brassac	1 046,00 €		- 1 046,00 €
Maison Brassac	1 210,00 €		- 1 210,00 €
Temple Gijounet	120,00 €	450,00 €	330,00 €
Temple Viane	2 805,00 €	2 200,00 €	- 605,00 €
Temple Lacaune	1 980,00 €	1 400,00 €	- 580,00 €
Temple Brassac	2 460,00 €	1 400,00 €	- 1 060,00 €
Temple Vabre	2 990,00 €	4 500,00 €	1 510,00 €
Temple Beassès		60,00 €	60,00 €
Offrandes nominatives		56 000,00 €	56 000,00 €
Kermesses, loto, oreillettes, ventes diverses	3 445,00 €	12 000,00 €	8 555,00 €
Contributions	63 300,00 €		- 63 300,00 €
Divers	2 420,00 €	1 900,00 €	- 520,00 €
Legs	5 750,00 €	50 000,00 €	44 250,00 €
Achat matériel	450,00 €		- 450,00 €
Vente Presbytère de Brassac	10 250,00 €	80 000,00 €	69 750,00 €
Vente Maison Brassac			0,00 €
Travaux temple Brassac	10 500,00 €		- 10 500,00 €
Travaux temple Lacaune	12 000,00 €		- 12 000,00 €
Travaux temple Viane	26 400,00 €		- 26 400,00 €
Travaux temple Vabre	7 600,00 €		- 7 600,00 €
Prélèvements sur réserves			
Rémunération Ministre			
Total CHARGES :	162 361,00 €		
Total PRODUITS :		210 710,00 €	
RESULTAT	48 349,00 €		48 349,00 €

Débets	Crédits
89 411,00 €	80 710,00 €
Déficit en ordinaire :	
-8 701,00 €	
Débits	
72 950,00 €	130 000,00 €
Crédits	
Excédent en exceptionnel :	
	57 050,00 €
	48 349,00 €